

supérieur en philosophie, une dissertation intitulée : « La doctrine de l'intelligence chez Aristote », et a subi avec succès, le 13 mars 1934, la dernière épreuve de l'examen, consistant en une leçon sur : « Les rapports entre l'idée de finalité et celle d'évolution ».

M. **Henri Malchair**, docteur en sciences physiques et mathématiques, a présenté, pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques, une dissertation intitulée : « Recherches sur les familles normales et quasi-normales », et a subi avec succès, le 24 avril 1934, la dernière épreuve de l'examen, consistant en une leçon intitulée : « Introduction à l'étude des fonctions semi-continues ».

---

## DÉCÈS

L'année académique qui se termine aujourd'hui a été marquée par un événement particulièrement tragique : la mort du **Roi Albert**.

Vénéralisé par ses sujets comme ne le fut aucun Souverain, le Roi Albert n'a eu qu'une ambition, celle d'être véritablement le Roi de tous les Belges, sans aucune distinction. Et l'on peut dire qu'il avait pleinement réussi. Ceux qui ont assisté à ses funérailles et observé l'attitude de cette foule immense, attendant pendant de longues heures, patiente, docile, recueillie, le passage du cortège funèbre de Celui à qui elle voulait rendre un dernier hommage, conserveront un souvenir inoubliable de cette manifestation de l'affection sincère et profonde de tout un peuple pour son Souverain.

Si je crois devoir évoquer, au cours de cette séance de rentrée de notre Université, la grande figure de ce Roi unanimement regretté, c'est que, dans ce deuil national, nous autres, hommes de science, nous nous sommes sentis particulièrement touchés. Nous avons perdu un protecteur fidèle et éclairé. Tous ceux

d'entre nous qui ont eu le privilège de L'approcher, savent combien Il avait à cœur le renom scientifique de la Belgique et le prestige de nos Universités, en faveur desquelles Il était toujours prêt à intervenir dans la mesure où ses obligations de Roi constitutionnel le lui permettaient. J'ai moi-même, dans le cours de ma carrière rectorale, constaté à maintes reprises quelle sollicitude Il éprouvait pour tout ce qui touche à notre enseignement supérieur et à nos savants.

En créant le Fonds National de la Recherche scientifique, le Roi Albert a manifesté publiquement le vif intérêt qu'Il portait au développement de la Science en Belgique. En même temps, Il lui a donné une impulsion irrésistible.

Grâce à cette Fondation unique en son genre, de nombreuses vocations scientifiques ont été suscitées ou encouragées, qui eussent été brisées dans les conjonctures difficiles que nous traversons. Grâce au Roi Albert, nous assistons à un véritable renouveau de l'activité scientifique dans notre pays. Le souvenir de ce grand Souverain est pieusement conservé dans le cœur de tous les Belges. Les savants belges se doivent de L'honorer d'une manière toute spéciale. Et ils se tournent maintenant, pleins de confiance, vers leur nouveau Roi : car en rappelant, le jour même de son avènement, la création du Fonds National par son vénéré Père, Léopold III a tenu à nous montrer que nous pouvons compter sur Son aide et Sa protection.

\* \* \*

Le 25 décembre dernier, mourait, à l'âge de 66 ans, notre regretté collègue **Albert Hogge**, professeur extraordinaire à la Faculté de Médecine.

Après avoir brillamment conquis son diplôme de docteur, Albert Hogge fit un stage à la clinique chirurgicale. En même temps, il entreprenait un travail de recherche dans le laboratoire du professeur Léon Fredericq, sur les variations respiratoires de la pression intra-abdominale, travail qui lui valut, en 1891, une bourse de voyage.